

Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : Eléments de diagnostic

Mireille RAZAFINDRAKOTO
François ROUBAUD

RESUME

Pour l'Afrique subsaharienne, les quatre dernières décennies se caractérisent par l'urbanisation rapide des pays dans un contexte de récession prolongée. Même si le niveau de vie reste aujourd'hui plus élevé en ville qu'à la campagne, la trajectoire régressive des économies a eu des répercussions négatives plus marquées sur les ménages urbains. Une analyse sur quelques capitales africaines révèle une forte incidence de la pauvreté (de 25% à plus de 60%) au milieu des années 90, et les données d'enquêtes disponibles sur quelques villes attestent une progression marquée de la pauvreté, ainsi que la gravité et la complexité du phénomène, aucune catégorie de la population n'étant totalement épargnée. La dégradation du marché du travail a été au centre du processus qui a conduit à l'accroissement de la pauvreté urbaine. Le blocage des recrutements et des salaires dans le secteur public, sans qu'une dynamique créatrice d'emplois ne fasse jour dans le privé, a entraîné la montée du chômage et l'expansion d'un secteur informel s'apparentant plus à des logiques de survie qu'à de véritables activités productives alternatives. Les jeunes ont été les principales victimes de cet ajustement par le bas. Aussi foisonnantes et polyformes qu'elles aient été, les stratégies individuelles, familiales et communautaires mises en œuvre par les ménages sont restées impuissantes pour contrecarrer les effets d'une conjoncture macro-économique durablement défavorable. L'enjeu pour les pays africains est donc de trouver une solution qui permette de transformer la croissance urbaine en un facteur de dynamisme économique et social. La reconstruction de l'Etat est au cœur de ce défi pour les années à venir.

ABSTRACT

In a concern to go further than a simple static report and to address poverty in its immense complexity, this study analyses its evolution over a period of time in relation to the macro-economic and social dynamics at work in Africa. On the basis of a certain number of elements of analysis, illustrated by specific examples and backed up by figures, the document takes stock of the situation in the main African cities and assesses the impact of the recessionary trend on the populations' standards of living. The first part of the study proposes an overall assessment focussed on two major trends: the prolonged recession and the rapid urbanisation of sub-Saharan Africa countries. It is quite clear that it is the towns that have paid the heaviest price in terms of the impoverishment of their populations. The second part deals specifically with the evolution, scale and characteristics of poverty in urban areas. The third part is aimed at understanding the process that has led certain households into a state of utter destitution. The study explores in detail the mechanisms that came into play in the African context as a result of the economic depression, and takes a close look in particular at the way in which the decline of the labour market affected the town-dwellers' living conditions and how they were helpless due to the scale of the shocks.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. DEUX TENDANCES LOURDES : RECESSION PROLONGEE ET URBANISATION RAPIDE	5
1.1. L’Afrique en déshérence	5
1.1. La dynamique urbaine : les villes paient le prix fort	7
1.2. Asseoir le diagnostic : quelle confiance accorder aux données macro-économiques ?	9
2. RECESSION ET PAUVRETE : ETUDE DE CAS	12
2.1. Dynamique de la pauvreté dans trois capitales : Dakar, Abidjan, Bamako	12
2.1.1. Bamako	12
2.1.2. Abidjan.....	13
2.1.3. Dakar.....	14
2.2. L’ampleur de la pauvreté dans les capitales d’Afrique de l’Ouest.....	15
2.3. Une pauvreté à multiples facettes	16
3. LES MECANISMES A L’ŒUVRE SUITE A LA RECESSION	17
3.1. Le rôle central de la dynamique du marché du travail	17
3.1.1. Les effets pervers de la politique d’emploi public	18
3.1.2. Une montée inquiétante du chômage.....	19
3.1.3. Un secteur informel en expansion rapide	19
3.2. La difficile insertion des jeunes ou le risque de rupture générationnelle	20
3.3. Les ménages impuissants	24
3.3.1. La formidable poussée des taux d’activités féminins	24
3.3.2. Les limites des stratégies de compensation : pluri-activité, transferts, migration	25
3.3.3. Les modifications des comportements de consommation : de faibles marges de manœuvre	26
3.4. Des raisons d’espérer : l’exemple malgache.....	27
CONCLUSION	29
BIBLIOGRAPHIE	30

Liste des tableaux

<i>Tableau n° 1-1 : Performances comparées de l’Afrique sub-saharienne et des autres régions en développement</i>	7
<i>Tableau n° 1-1 : Quelques indicateurs du niveau de développement des villes</i>	8
<i>Tableau n° 2-1 : La pauvreté : un phénomène à multiples dimensions</i>	16
<i>Tableau n° 3-1 : Taux de chômage urbain en Afrique et en Amérique latine</i>	19
<i>Tableau n° 3-1 : Proportion “ d’adultes ” à 25 ans par ville, genre et cohorte</i>	21
<i>Tableau n° 3-1 : Conditions d’insertion à 25 ans par ville, genre et cohorte</i>	23
<i>Tableau n° 3-1 : Evolution de la pauvreté monétaire dans l’agglomération d’Antananarivo 1995-99</i>	28

Liste des graphiques

<i>Graphique n° 1-1 : Evolution du taux d’urbanisation et du PIB par tête</i>	8
<i>Graphique n° 1-2 : Evolution du niveau de consommation par tête en volume</i>	10
<i>Graphique n° 2-1 : Incidence de la pauvreté dans 7 capitales africaines en 1996</i>	15
<i>Graphique n° 3-1 : La montée des taux d’activité féminin sur longue période</i>	25
<i>Graphique n° 3-2 : La croissance réduit le taux d’activité des enfants</i>	28

INTRODUCTION

Paradoxalement, alors que l'Afrique sub-saharienne est le continent où la pauvreté sévit avec le plus d'acuité, c'est aussi celui où le phénomène est le plus mal connu. La faible disponibilité et/ou la qualité douteuse des données expliquent en grande partie cet état de fait. Certes, dans de nombreux pays, des enquêtes ont été mises en place pour établir des profils de pauvreté. Mais ces derniers, le plus souvent, ne dépassent pas le cadre monographique et n'intègrent que très rarement la dimension temporelle. S'ils donnent une idée de l'ampleur de la détresse des différentes catégories de population à une date donnée, ils sont loin de permettre une identification des causes du phénomène et la définition de stratégies de lutte efficaces. Pour aller au-delà du simple constat statique et appréhender la pauvreté dans toute sa complexité, l'analyse de son évolution dans le temps, en la reliant à la dynamique macro-économique et sociale en vigueur dans le pays, s'avère nécessaire. Nous nous sommes ainsi penchés sur le cas des capitales africaines où la pauvreté connaît une progression marquée et où de façon concomitante une restructuration profonde de l'environnement socio-économique est observée. Partant d'un certain nombre d'éléments de diagnostic, illustrés par des exemples précis, basés sur des données chiffrées, nous tenterons de dresser un état des lieux de la situation dans les grandes villes du continent et d'évaluer l'impact de la trajectoire récessive des économies sur le niveau de vie de la population.

La première partie de l'étude propose un bilan global mettant l'accent sur deux tendances majeures : la récession prolongée et l'urbanisation rapide des pays d'Afrique subsaharienne. La deuxième partie porte spécifiquement sur l'évolution, l'ampleur et les caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain. L'objectif de la troisième partie est de chercher à comprendre le processus qui a entraîné certains ménages dans un état de dénuement complet. Les mécanismes qui ont été à l'œuvre dans le contexte africain suite à la dépression de l'activité économique seront explorés de façon détaillée. D'une part, la manière dont la dégradation du marché du travail s'est répercuté sur les conditions de vie des citoyens sera explicitée. Une attention particulière sera accordée aux difficultés d'insertion des jeunes d'aujourd'hui, aux contraintes qu'ils subissent relativement aux générations antérieures, qui témoignent des conséquences insidieuses de la récession. D'autre part, face à l'ampleur des chocs, les limites des stratégies individuelles ou communautaires pour contrecarrer les effets négatifs de la crise seront mises en exergue. Enfin, la question d'une possible inversion des tendances grâce à la reprise de la croissance sera abordée à travers l'exemple malgache, ce qui tend à confirmer la force de l'emprise de la conjoncture macro-économique sur la situation des ménages urbains.

1. DEUX TENDANCES LOURDES : RECESSION PROLONGEE ET URBANISATION RAPIDE

1.1. L'Afrique en déshérence

Depuis l'ère des Indépendances des années 60, la position relative de l'Afrique sub-saharienne dans le monde n'a cessé de se détériorer, avec même, dans de nombreux domaines, un recul en termes absolus. La célèbre prophétie de René Dumont s'est finalement réalisée : l'Afrique constitue l'exemple par excellence de l'échec du développement. Au cours des trente dernières années et à la différence des autres régions en développement, le revenu par tête de l'Afrique sub-saharienne a reculé. Il est passé en dollars constant de 1987 de 525 \$ en 1970 à 336 en 1997, soit une baisse de 36% en moyenne. Dans le même temps, il augmentait de 88% en Asie du Sud et de 355% en Asie de l'Est. Même l'Amérique latine, où les années 80 ont été qualifiées de "*décennie perdue*", tant la crise économique y a été sévère, enregistre une

croissance de 55% sur l'ensemble de la période. Sur trente pays du continent noir, pour lesquels on dispose de séries longues, plus de la moitié ont régressé et dans certains, la baisse a dépassé 50%.

Sur la longue durée, il est bien difficile de trouver des motifs de satisfaction. A l'heure de l'internationalisation, l'Afrique est en voie de marginalisation. Sa part dans le commerce mondial s'est réduite à une peau de chagrin : de 3% au début des années 70 à moins de 2% aujourd'hui. La plupart des pays restent encore aujourd'hui spécialisés dans un petit nombre de produits primaires et leurs économies toujours aussi peu diversifiées ; avec pour conséquence une extrême vulnérabilité, la dépendance à l'aide internationale et un endettement insoutenable. C'est le seul continent où l'épargne et l'investissement par tête ont baissé depuis 1970. L'absence de révolution verte enferme les masses de paysans pauvres assurant à peine leur subsistance dans des trappes à pauvreté auto-entretenu. De plus, la croissance non maîtrisée de la population, malgré une amorce de transition démographique, et la dégradation rapide de l'environnement hypothèquent l'avenir.

Sur le front politique et social, le bilan n'est guère plus brillant. Sur une cinquantaine de pays, on ne dénombre pas moins de quatorze conflits armés, avec leur lot de morts, d'invalides et de réfugiés. Les dérives ethnicistes et tribales reviennent au devant de la scène. Après l'enthousiasme suscité par la formidable vague de démocratisation engagée au début des années 90, le doute s'installe. Les derniers événements politiques en Côte d'Ivoire et les risques de déstabilisation de la région mettent en lumière la fragilité des acquis. Le Cameroun en 1999, le Nigeria en 2000 : année après année, les pays africains se disputent la palme des pays les plus corrompus de la planète, mettant en lumière un déficit généralisé de gouvernance et la faillite des Etats. Les "*front runners*" et autres "*success stories*", cités en exemple par les institutions de Bretton Woods, s'effondrent les uns après les autres. On peut rappeler que le Congo démocratique (ex-Zaire) et le Burundi ont un temps été cités en exemple.

Si des progrès incontestables ont été enregistrés en matière de santé et surtout d'éducation, l'Afrique est toujours à la traîne. 250 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable, 200 millions aux services de santé de base. Encore une fois, c'est la seule région où la nutrition ne s'est pas améliorée et près de 2 millions d'enfants meurent chaque année avant d'avoir atteint un an. La pandémie du sida constitue une terrible hypothèque sur les années à venir, dont l'impact est encore mal connu. Aujourd'hui, l'Afrique compte 70% des cas dans le monde. L'espérance de vie, à peine supérieure à 50 ans, a déjà régressé dans les pays les plus affectés d'Afrique australe et certaines projections avancent le chiffre terrifiant d'une réduction de 20 ans, qui réduirait à néant tous les progrès accomplis depuis les années 50¹.

Certes, la vigueur de la reprise au milieu des années 90 marquait une rupture de tendance par rapport aux années passées et conduisait les économistes à se montrer plus confiants. Mais cet optimisme a été vite tempéré. Si l'amélioration de la gestion macro-économique et l'avancée des réformes structurelles ont joué dans ce retournement, il est au moins aussi dépendant de la bonne tenue des cours mondiaux des matières premières entre 1995 et 1997. Dès 1998, leur effondrement ramenait les perspectives de croissance à leur niveau tendanciel, inférieur à la croissance démographique. Finalement, l'Ile Maurice et le Botswana, deux micro-Etats qui représentent moins de 0,5% de la population du continent, constituent les deux seuls cas de réussite de développement durable en Afrique.

1. L'espérance de vie à la naissance a déjà baissé dans 12 des 34 pays africains recensés entre 1980 et 1997 (Demery, 1999).

Tableau n° 1-1 : Performances comparées de l’Afrique sub-saharienne et des autres régions en développement

	Afrique sub-saharienne			Asie du Sud			Asie de l’Est			Amérique Latine		
	1970	1997	%	1970	1997	%	1970	1997	%	1970	1997	%
PIB/tête	525	326	-36%	239	449	+88%	157	715	+355%	1 216	1 890	55%
Investiss./tête	80	73	-9%	48	105	+118%	37	252	+581%	367	504	+37%
Exportation/tête	105	105	0%	14	51	+264%	23	199	+765%	209	601	+188%
	1987	1998	%*	1987	1998	%*	1987	1998	%*	1987	1998	%*
% de pauvres	46,6 %	46,3 %	+34%	44,9 %	40%	+10%	26,6 %	15,3 %	-33%	15,3 %	15,6 %	+23%

Sources : Banque Mondiale, 2000a et 2000b. Le PIB, l’investissement et les exportations sont mesurés en 1987us\$. La ligne de pauvreté correspond à 1,08 1993us\$ en parité de pouvoir d’achat. * : croissance du nombre d’habitants en situation d’extrême pauvreté entre 1987 et 1998.

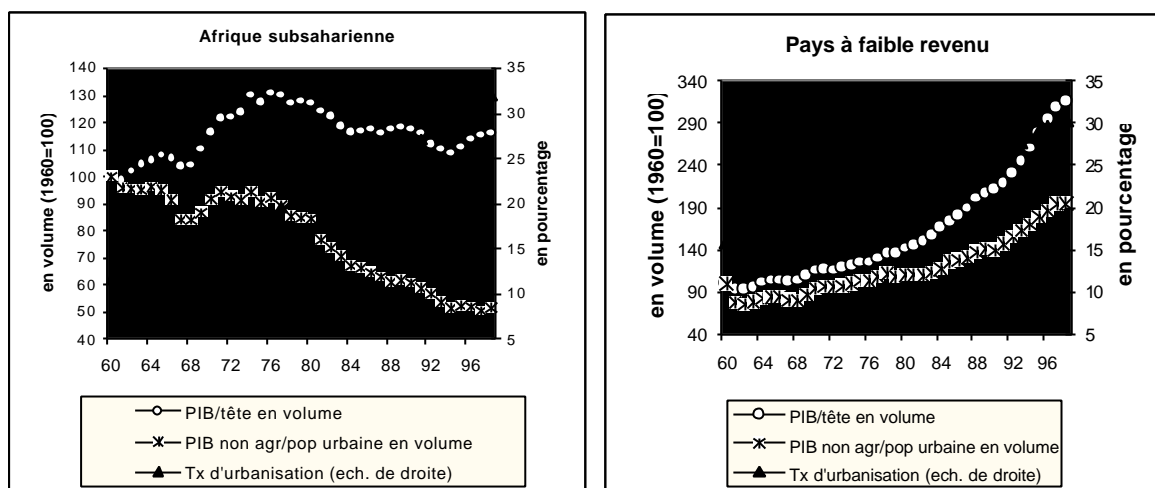
Evidemment, ces conditions économiques adverses ont eu de sévères conséquences sur la pauvreté des populations africaines. En 1998 et pour peu que l’on puisse en juger du fait de la rareté des sources, près d’un africain sur deux vivrait en deçà du seuil d’extrême pauvreté, correspondant à 1 dollar par tête et par jour en parité de pouvoir d’achat. Leur nombre aurait crû de 220 à 290 millions de personnes en dix ans, alors même que les performances de croissance de la décennie 90 ont été relativement favorables en comparaison de la décennie précédente. En conséquence, près d’un pauvre sur quatre dans le monde est africain, contre seulement 18% en 1987. Ce résultat est la combinaison des contre-performances en matière de croissance et de niveau d’inégalités particulièrement élevés : l’Amérique latine est la seule région où les inégalités sont supérieures à celles constatées en Afrique.

1.1. La dynamique urbaine : les villes paient le prix fort

Dans ce contexte général de récession, le développement très rapide des villes en Afrique subsaharienne constitue une des évolutions les plus marquantes des 40 dernières années. La croissance urbaine a été particulièrement forte de 1960 à 1975 (de 6% à 7% l’an), et elle s’est sensiblement ralentie depuis pour se situer entre 4% et 5% (ISTED, 1998). Plus que le poids de la population urbaine, que l’on peut encore considérer comme modéré aujourd’hui (avec un taux de l’ordre de 30% aujourd’hui pour l’Afrique au sud du Sahara, contre 75% pour l’Amérique latine et 46% au niveau mondial), c’est la vitesse de croissance des villes qui suscite des inquiétudes sachant qu’elle n’est pas suivie par une dynamique économique équivalente. Pour prendre des exemples précis, en Afrique de l’Ouest, le nombre de citadins est passé de 12 à 78 millions entre 1960 et 1990, les villes absorbant près des deux tiers du croît démographique total (Snerch, 1994). Le taux d’urbanisation dépasse maintenant 40% alors qu’il n’était que de 13% en 1960. Cette montée en puissance de la population urbaine est aussi bien le fait d’économies relativement “riches” comme le Nigeria ou la Côte d’Ivoire, dont le taux d’urbanisation passe de 15% à 50%, que d’économies “pauvres” comme la Mauritanie (de 9% à 42%) ou le Tchad (de 6% à 24%).

Ce phénomène est d’autant plus déconcertant que l’Afrique subsaharienne constitue un cas unique dans le monde où l’urbanisation rapide de la région ne s’est pas accompagnée d’une croissance économique (Hicks, 1998). Entre 1975 et 1998, la population urbaine a crû à un rythme annuel de 5,2%, tandis que le PIB par tête a baissé en moyenne de 0,4% par an, avec une chute quasiment continue sur toute la période. Certes, un retournement de tendance apparaît en 1995, mais d’une part, cette dynamique récente est loin de compenser les pertes enregistrées en termes de revenu par tête, et d’autre part, comme nous l’avons déjà souligné plus haut, il semble que cette évolution positive n’a été que passagère.

Graphique n° 1-1 : Evolution du taux d'urbanisation et du PIB par tête



Source : World Development Indicators, 2000, nos propres calculs.

Pour avoir une idée globale de l'évolution de l'activité économique en milieu urbain, on peut retenir comme indicateur le PIB non agricole. Le diagnostic est alors encore plus accablant pour les villes d'Afrique subsaharienne sachant que le PIB non agricole rapporté à la population urbaine, qui donne une approximation du PIB urbain par tête, a connu une baisse encore plus prononcée. Bien que ce ratio soit encore en 1998 de 2,5 fois plus élevé que le PIB par tête au niveau national, il a chuté de 43% de 1975 à 1998 (soit une diminution de 2,4% par an en moyenne). L'absence d'une dynamique économique en milieu urbain est ainsi clairement mise en évidence.

Au vu de cette trajectoire récessive, l'avenir des villes en Afrique subsaharienne soulève de réelles interrogations. La population urbaine va plus que doubler d'ici 2020. Les villes regrouperont alors plus de 60% de la population des pays de la région. Compte tenu du faible niveau de vie des habitants et du développement limité des infrastructures urbaines, on mesure l'ampleur du défi qui doit être relevé pour éviter que les villes sombrent dans une extrême pauvreté.

Tableau n° 1-1 : Quelques indicateurs du niveau de développement des villes

Villes	Pays	Poids de la population urbaine dans le pays (en%)			% Ménage ayant accès à l'électricité	% Ménage ayant accès à l'eau courante	Taux (%) d'emploi informel
		1960	1980	1998			
Lagos	Nigeria	14	27	42	100		69
Abidjan	Côte d'Ivoire	19	35	45	73*	64*	65
Khartoum	Soudan	10	20	34	45	52	15
Lomé	Togo	10	23	32	51*	67*	
Ouagadougou	Burkina Faso	5	9	17	41*	27*	60
Niamey	Niger	6	13	20	51*	33*	51
N'Djamena	Tchad	7	19	23	9	17	38
Dakar	Sénégal	32	36	46	80*	78*	
Yaoundé	Cameroun	14	31	47	87*	16*	57*
Antananarivo	Madagascar	11	18	28	68*	16*	56*
Jakarta	Indonésie	15	22	39	99		33
Hanoi	Vietnam	15	19	20	100		
Dhaka	Bangladesh	5	14	23	74		
Mumbai (Bombay)	Inde	18	23	28	90	55	68
Lima	Pérou	46	65	72	76	70	49
Bogota	Colombie	48	64	73	99	99	54
Santiago	Chili	68	81	85	94	98	23

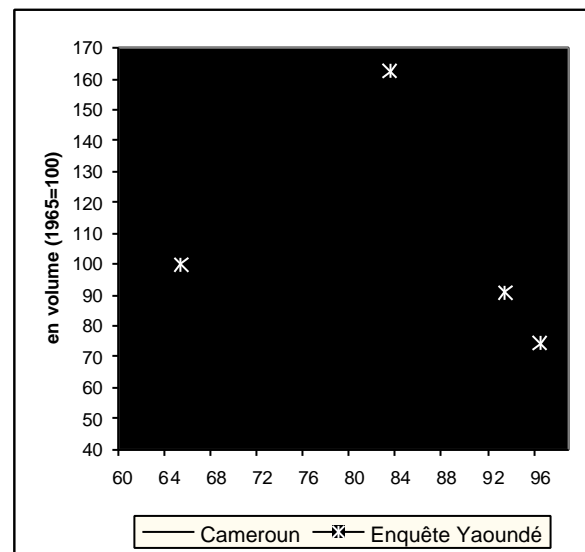
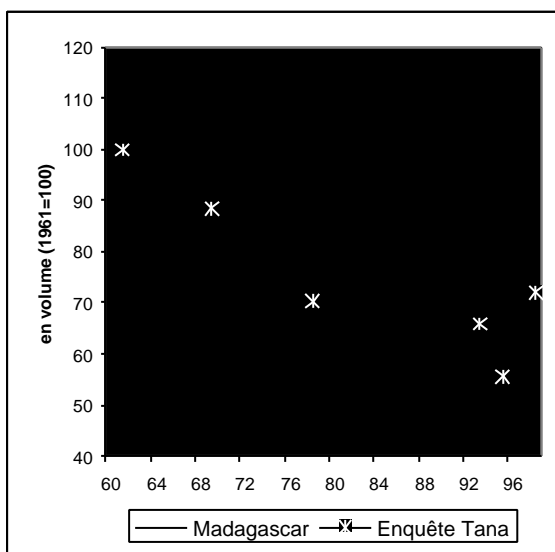
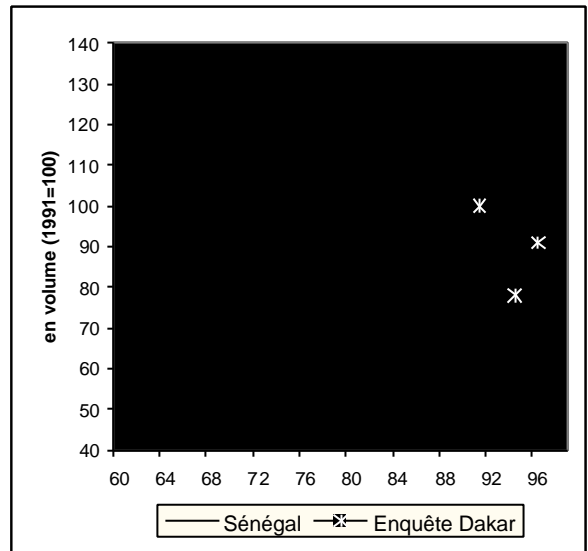
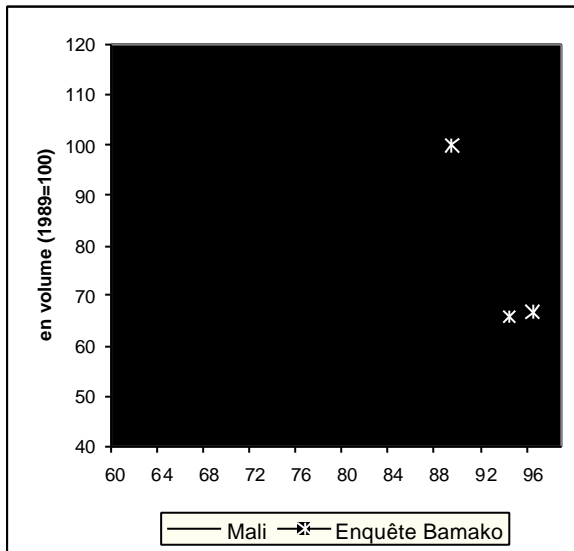
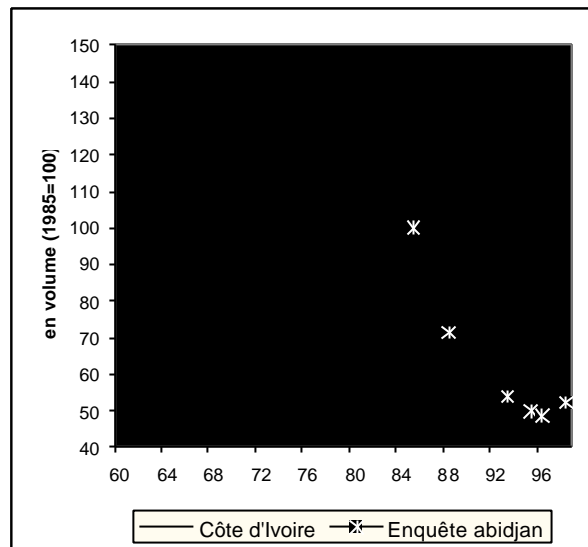
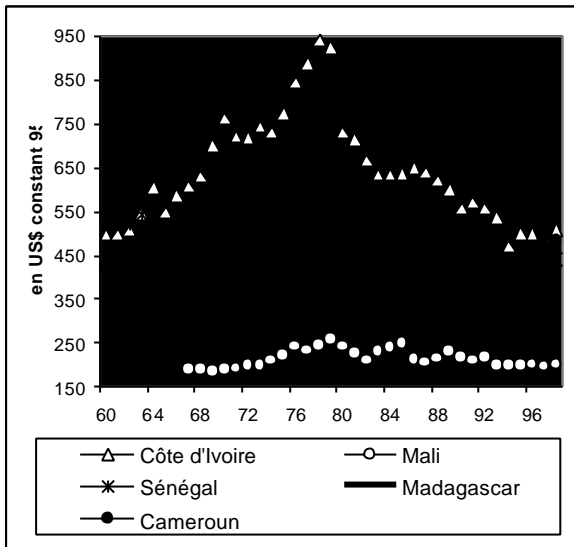
Sources : World Development Indicators 2000 (pour les taux d'urbanisation) ; UNCHS Urban Indicators program prototype database, Cities in transition, World Bank (2000c). * Pour l'accès à l'eau et à l'électricité, Enquête DHS dans les différents pays (1994 pour Abidjan, 1997 pour Dakar, 1998 pour Lomé et Niamey, 1999 pour Ouagadougou), et Enquête 1-2-3 (1993 pour Yaoundé et 1999 pour Antananarivo).

1.2. Asseoir le diagnostic : quelle confiance accorder aux données macro-économiques ?

Les analyses précédentes conduisent à un diagnostic sans ambiguïté : sur longue période, les mauvaises performances économiques de l'Afrique ont conduit à une baisse des niveaux de vie de la population et à un accroissement de la pauvreté, dont les urbains ont été les principales victimes. Cependant, ces résultats méritent d'être sérieusement discutés, tant les informations de base qui ont servi à les étayer sont entachées d'incertitudes. En effet, les données macro-économiques reflètent mal l'évolution du bien-être réel des populations. En premier lieu, les chiffres officiels sont largement sujets à caution compte tenu de la dégradation continue des appareils statistiques nationaux. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la crise économique s'est traduite par une chute prononcée des ressources publiques, engendrant la déchéance des instituts de statistiques (Afristat, 1996). En conséquence, les bases internationales sur lesquelles reposent les analyses portant sur l'Afrique sont peu fiables, lacunaires et souvent contradictoires. Leur qualité s'est détériorée et se situe dans bien des domaines (y compris ceux qui nous intéressent ici) en deçà du minimum acceptable suivant les critères de validation appliqués aux autres régions du monde (Naudet, 2000). Il n'est pas exagéré d'affirmer que les dynamiques socio-économiques en Afrique sont si mal appréhendées que le niveau de connaissance qu'on en a est sans commune mesure avec la masse des travaux qui prétendent en traiter.

En second lieu, les mesures de niveaux de vie, et a fortiori la pauvreté, sont des phénomènes difficiles à quantifier. Par exemple, un indicateur comme le PIB par tête ne donne qu'une approximation très déformée du pouvoir d'achat des ménages. En effet, certaines composantes du PIB ne leur reviennent jamais, et sont absorbées par d'autres agents économiques (entreprises, Etat, etc.). Une augmentation du PIB par tête est tout à fait compatible avec une baisse du niveau de vie de la population. Si la consommation privée par tête, au sens de la comptabilité nationale, est une meilleure mesure du niveau de vie, son mode de calcul indirect n'est pas satisfaisant. La consommation finale des ménages est estimée par solde, une fois connues toutes les autres composantes de l'équilibre emplois-ressources (offre productive, investissement, consommation des administrations, commerce extérieur). C'est donc à ce niveau que se cumulent toutes les erreurs commises en amont sur les autres postes. Ce problème est encore plus aigu lorsqu'on s'intéresse à la question urbaine, qui exige de procéder à des approximations plus ou moins licites à partir d'informations agrégées à l'échelle nationale.

Graphique n° 1-2 : Evolution du niveau de consommation par tête en volume



Face à de telles limitations, la tentation est grande de remettre en question la vision catastrophique dont rendent compte les chiffres officiels. La chute des niveaux de vie pourrait n'être qu'un artefact résultant de la piètre qualité des comptes nationaux. Les données macro-économiques, en ne prenant en compte que sa partie formelle, plus sensible à la conjoncture, n'exagèrent-elles pas l'ampleur de la récession de l'économie réelle ? L'existence de sources de revenus non enregistrés et les réseaux de solidarité particulièrement importants en Afrique (auto-consommation, secteur informel, pluri-activité, transferts entre les ménages, etc.) n'ont-ils pas permis de contrecarrer les effets de la crise ? Comment s'expliquer autrement la non-généralisation d'explosions sociales qu'on aurait été en droit d'anticiper en réaction à l'ampleur des chocs subis ? Comment réconcilier le constat pessimiste "vu d'en haut", et les points de vue plus positifs issus de l'observation fine des micro-dynamiques sociales, qui mettent en exergue le foisonnement des initiatives à la base ?

Une telle entreprise est évidemment hors de portée. En particulier, il est impossible de tirer des conclusions définitives, tant la matière première fait défaut. Cependant, la confrontation des sources disponibles permet d'avancer quelques éléments de réponse. Il est en effet possible de mettre en regard les données agrégées des comptes nationaux avec des résultats issus des enquêtes sur la consommation des ménages. Il y a un double avantage à procéder à cette comparaison. D'une part, il s'agit de deux sources indépendantes, les enquêtes ne servant généralement pas à la confection des comptes nationaux. D'autre part, les enquêtes qui relèvent d'observations directes prennent en compte l'ensemble de la consommation, quelle que soit l'origine (formelle ou informelle) des revenus qui permettent de la financer. Nous avons donc mobilisé plus de vingt enquêtes réalisées à différentes périodes dans cinq capitales africaines (Abidjan, Bamako, Dakar, Antananarivo, Yaoundé). Dans la plupart des cas, il a fallu revenir aux données-sources pour harmoniser les concepts et apurer les fichiers². Les résultats de ce travail fastidieux, présentés dans le graphique 2, sont particulièrement intéressants.

Globalement, les conclusions énoncées précédemment à partir des grands agrégats sont confirmées par les données d'enquêtes, ce qui confère au "miracle" au vu des doutes émis quant à leur qualité. En premier lieu, dans les cinq pays et en dehors des spécificités nationales, les deux types de sources convergent. Si elles ne présentent pas exactement les mêmes points d'inflexion, les tendances sont communes : c'est aussi vrai de la longue récession qui se prolonge jusqu'au milieu des années 90 que du rebond enregistré depuis. En second lieu, il apparaît que les grandes villes (ici les capitales) ont été de loin les plus affectées par la conjoncture défavorable de longue période. Ce faisceau convergent de preuves accrédite l'hypothèse d'une dégradation massive des conditions de vie de la population africaine, tout particulièrement en milieu urbain. La meilleure tenue des niveaux de vie des ruraux pourrait s'expliquer par une moindre dépendance aux fluctuations du marché, du fait notamment du faible taux de monétarisation des activités agricole et de la part massive de l'auto-consommation alimentaire. Enfin et malgré tout, le pouvoir d'achat moyen reste encore systématiquement plus élevés en ville qu'à la campagne, tandis que la pauvreté y est moins répandue. Une comparaison de la pauvreté monétaire dans sept pays africains montre que l'incidence est environ deux fois plus élevée dans les zones rurales (Demery, 1999), avec une plage de variation assez large : de 1 à 1,2 au Nigeria en 1996, à 1 à 3 au Burkina Faso (1998), en Ouganda (1997) ou encore au Zimbabwe (1996). Sahn et Stiefel (1999) aboutissent à des résultats encore plus marqués en défaveur des

2. Les données primaires ne sont accessibles que pour les enquêtes récentes (à partir du milieu des années 80), disponibles sur support informatique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les analyses sur la pauvreté, qui nécessitent le traitement individuel des informations, ne peuvent remonter avant cette date. Par ailleurs, le manque de fiabilité des grands agrégats macro-économiques s'applique aussi aux données d'enquêtes. Si ses manifestations sont différentes (hétérogénéité des méthodologies employées, erreurs de mesure et de saisie, etc.), les causes sont les mêmes : manque de ressources financières et humaines.

zones rurales à partir d'indicateurs de pauvreté non monétaires portant sur la qualité du logement, la possession de biens durables et le capital humain dans treize pays du continent.

Les raisons de ses médiocres "mauvaises politiques" (Banque Mondiale, 1994). La diversité ethnique (Easterly, Levine, 1997), l'enclavement et la géographie (Sachs, Warner, 1997 ; Bloom, Sachs, 1998) la légitimité de l'Etat (Englebert, 2000).

2. RECESSION ET PAUVRETE : ETUDE DE CAS

Le bilan global qui vient d'être dressé n'autorise aucun doute sur la dégradation catastrophique de la situation des ménages dans les villes africaines. Toutefois, pour mieux étayer ce diagnostic, nous nous pencherons sur le cas spécifique de quelques capitales afin d'analyser de manière approfondie la dynamique, l'ampleur et les caractéristiques de la pauvreté. Une première série d'illustrations de la progression marquée du nombre de pauvres est proposée à travers l'évolution de la situation dans trois villes : Dakar, Abidjan et Bamako, qui ont des niveaux de développement relativement différenciés. La perspective est par la suite élargie à l'ensemble des capitales des pays de l'UEMOA pour montrer dans quelle mesure la pauvreté affecte une proportion importante de la population urbaine dans la région. Enfin, l'exemple malgache montre de façon précise la complexité du phénomène et la gravité de son ampleur, la pauvreté se manifestant sous plusieurs formes et touchant des groupes distincts selon le critère retenu.

2.1. Dynamique de la pauvreté dans trois capitales : Dakar, Abidjan, Bamako

2.1.1. Bamako

Le Mali, pays enclavé du Sahel de 10 millions d'habitants, est classé dans la catégorie des PMA (pays les moins avancés), avec un niveau de développement humain parmi les plus faibles du monde. Essentiellement agricole et peu diversifiée, son économie se caractérise par une extrême dépendance aux aléas climatiques, aux fluctuations des prix internationaux des quelques produits d'exportation (coton, bétail, or) et à l'aide extérieure, qui se répercutent par une forte incertitude et une grande variabilité temporelle des revenus de la population. Au cours de la dernière décennie et malgré cet environnement structurellement défavorable, le pays a connu de profondes mutations politiques, institutionnelles et économiques dans un contexte général plutôt favorable. Sur le plan politique, le processus de démocratisation, après une longue période de régimes autoritaires, est cité en exemple à l'échelle du continent tandis qu'on assistait à l'émergence d'une société civile particulièrement active. En matière économique, l'assainissement des finances publiques et la mise en place de réformes structurelles (privatisation, libéralisation, dévaluation) ont enregistré de notables progrès et accéléré la transition vers une économie de marché. Tous ces changements du mode de régulations économique et politique ont été facilités par un contexte favorable : bonne pluviométrie, découverte de nouveaux gisements aurifères, cours internationaux des principales spéculations orientés à la hausse, reprise de l'aide extérieure. L'embellie est cependant trop récente pour se traduire par une amélioration sensible du niveau de vie de la population. Ainsi, la consommation par tête issue de la comptabilité nationale fait état d'une régression d'environ 1% par an en moyenne, entre 1989 et 1996, dates pour lesquelles on dispose d'enquêtes représentatives dans la capitale.

Les résultats d'enquêtes témoignent d'un accroissement spectaculaire de la pauvreté monétaire entre 1989 et 1996. Elle est passée de 33% à 57% en sept ans, tandis que, dans le même temps, la proportion de Bamakois vivant dans une situation d'extrême pauvreté triplait (5% et 16% respectivement). Cette détérioration est solidement établie et ne dépend pas du seuil de pauvreté retenu. Il semble que les bonnes

performances macro-économiques du Mali depuis la dévaluation du Fcfa ait eu un impact positif mais limité sur la situation des ménages. En fait, les moteurs de la croissance retrouvée sont essentiellement d'origines agricole et minière (coton, or) et n'affectent qu'indirectement l'économie urbaine. Si la baisse du revenu moyen des ménages a pesé sur la détérioration des niveaux de pauvreté, celle-ci résulte essentiellement de l'aggravation des inégalités. Ces dernières ont connu une véritable explosion : de 0,27 en 1989, le coefficient de Gini atteignait 0,38 en 1996. Ainsi les deux tiers de l'augmentation de l'extrême pauvreté est imputable à la montée des inégalités dans la capitale malienne.

La paupérisation des Bamakois au cours de la dernière décennie est corroborée par la dégradation des indicateurs anthropométriques de nutrition des enfants mise en évidence par les enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1987 et 1995/96, soit à peu près aux mêmes dates que les enquêtes niveaux de vie commentées ci-dessus. En 1987, 16% des enfants de moins de trois ans souffraient d'un retard de croissance chronique. Ils étaient 17% dix ans plus tard. L'évolution de l'indicateur d'émaciation (rapport poids/taille) est encore plus négative : de 10% des enfants affectés d'une forme aiguë d'émaciation, on est passé à 28%. Enfin, l'insuffisance pondérale chronique, qui combine les deux mesures précédentes, augmente de 9 points, de 22% à 31%. Cependant, le diagnostic est loin d'être uniformément négatif. Certains indicateurs de bien-être de la population se sont fortement améliorés, notamment en matière de santé et d'éducation. La mortalité infanto-juvénile a baissé, le niveau d'éducation des Bamakois monte, surtout chez les femmes. Bien que moins marqué, l'accès aux services publics d'infrastructure augmente : de 9% à 19% pour l'eau potable par exemple. Ces évolutions divergentes montrent que les différentes dimensions de la pauvreté ont bien des dynamiques relativement indépendantes, comme nous le verrons plus loin dans l'analyse.

2.1.2. Abidjan

La Côte d'Ivoire a longtemps été considérée comme une réussite en Afrique. Classée parmi les PRI (pays à revenu intermédiaire), la Côte d'Ivoire jouit d'un niveau de développement parmi les plus élevés d'Afrique sub-saharienne. Tirant l'essentiel de ses ressources de l'agriculture de rente (cacao, dont elle est le premier producteur mondial, café), le pays possède une structure productive relativement diversifiée à l'aune des standards africains. Sur le plan de la population, avec 14 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire se caractérise par un croît démographique très rapide (de l'ordre de 3,5% par an), une forte immigration en provenance des pays avoisinants, bien que cette dernière soit en baisse, et un taux d'urbanisation qui atteint près de 50%. Abidjan, la capitale, avec 2,5 millions d'habitants, est une des premières mégapoles du continent. Cependant depuis le début de la décennie 80, l'économie ivoirienne est entrée en récession durable. Le rebond observé à partir de 1994 et la dévaluation du Franc CFA est sérieusement compromis par les troubles politiques des dernières années, dont le pays n'est toujours pas sorti. Entre 1980 et 1994, le PIB par tête a chuté de 32%, et est estimé à cette date à environ 600 US\$.

L'analyse du niveau de vie des Abidjanais, à partir des huit enquêtes niveaux de vie réalisées entre 1985 et 1998, corrobore cette dynamique. La consommation par tête aurait chuté de 52%, ce qui correspond à une contraction de 5,5% par an. Le retournement observé depuis la dévaluation du Fcfa (+1,5% l'an entre 1995 et 1998), à l'origine de l'enthousiasme international sur les perspectives de la Côte d'Ivoire, est loin d'avoir effacé une décennie de récession. Comparé aux chiffres affichés par la comptabilité nationale, qui affiche un recul de 2,6% par an, il semble que la capitale ivoirienne ait payé le plus lourd tribut à la crise, avec un rythme de contraction des niveaux de vie deux fois plus élevé que la moyenne nationale. La dynamique de l'emploi public qui représentait 20% des emplois en 1985 mais moins de 7% treize ans plus tard, sans que le secteur privé formel ait pris le relais, ainsi que la politique de répression salariale en sont les principaux responsables. De plus, et comme au Mali, l'évolution des cultures de rente, dont l'économie

ivoirienne est largement dépendante, ne touche Abidjan qu'à la marge, même si une partie des revenus qui en sont tirés sont recyclés en ville.

Evidemment, la baisse continue du pouvoir d'achat global des ménages s'est traduite par une envolée de la pauvreté monétaire : quasiment inexistante en début de période, elle touchait près de 40% des Abidjanais en 1995, puis refluit sensiblement ensuite (26% en 1998). L'extrême pauvreté atteignait le pic de 7,5% en 1995. Il convient de souligner que si l'accroissement de l'incidence de la pauvreté est solidement établie jusqu'en 1995 et insensible au seuil de pauvreté retenu, l'amélioration ultérieure n'est pas statistiquement significative, comme le prouve l'analyse de dominance réalisée sur les données d'enquêtes. La décomposition de l'évolution de la pauvreté entre croissance et inégalités montre, qu'à la différence de Bamako, la quasi-totalité du croît de la pauvreté est imputable à la détérioration du niveau de vie moyen, les changements dans la distribution des revenus ne jouant que de façon marginale. Cependant, il semble que les périodes de récession soient associées à une montée des inégalités, tandis que la croissance favorise leur réduction. Ainsi, entre 1985 et 1995, le coefficient de Gini n'a cessé de croître (de 0,34 à 0,44), puis s'est contracté ensuite pour revenir à 0,38 en 1998. Pour conclure, l'examen de la pauvreté non monétaire donne deux résultats importants : d'une part, il corrobore le fait que les deux dimensions de la pauvreté sont faiblement corrélées, et d'autre part, il conforte le diagnostic d'augmentation de la pauvreté, même si en termes non monétaires, la détérioration concerne la période 1988-1993, les années 1985-1988 conduisant à des évolutions divergentes suivant l'approche retenue.

2.1.3. Dakar

Le Sénégal occupe une position intermédiaire entre le Mali et la Côte d'Ivoire, avec un PIB par tête de 500 US\$ en 1998. Avec le premier, il partage un certain nombre de traits, liés à leur appartenance commune à la zone sahélienne : dépendance aux aléas climatiques et à l'aide, faible diversification de l'économie, importance de l'immigration et retard important en matière de capital humain, notamment chez les femmes, du fait du poids des normes culturelles et religieuses. Il se rapproche du second notamment par le poids des services (plus de 60% du PIB) et le taux d'urbanisation, qui atteint près de 50%, soit le plus élevé de la région. L'hypertrophie de la capitale, Dakar et sa banlieue, qui comptent 2,1 des 10 millions d'habitants, regroupent près de la moitié de la population urbaine et concentrent la majorité des activités de type moderne et des infrastructures, fait du Sénégal un pays macrocéphale et désarticulé. De plus, le Sénégal, dont le PIB par tête se situe au-dessus de la moyenne d'Afrique sub-saharienne, souffre d'un déficit en matière de développement humain, lié en grande partie au faible niveau d'éducation de la population. Sur le plan politique, le Sénégal a longtemps jouit d'une situation favorable, qui s'est encore améliorée avec la transition démocratique et l'élection d'un président issu de l'opposition cette année.

Bien que soumis à des variations de moindre amplitude que la Côte d'Ivoire, ses performances économiques ont été médiocres. En trente ans, le pays n'a connu aucune séquence de croissance durable et en fin de période, le PIB par tête était inférieur de 7% à celui de 1970. Comme dans tous les pays de la région, la dévaluation du Fcfa a marqué un retournement de conjoncture, qui reste cependant assez modeste en regard de la dynamique de long terme. Par rapport aux autres capitales, la période de comparaison des enquêtes est plus courte : 1991-1996. A Dakar comme dans les deux autres capitales étudiées précédemment, le niveau de vie de la population a baissé dans la première moitié des années 90 (-22% entre 1991 et 1994), pour se redresser après la dévaluation (+17% entre 1994 et 1996). Au total, la consommation par tête des Dakaïrois a chuté de près de 10% entre 1991 et 1996. L'impact en termes de pauvreté est important : l'incidence était respectivement de 46%, 58% et 51% au trois dates, tandis que les situations d'extrême pauvreté doublait (de 7% à 14%). A l'instar des autres villes, si la dégradation durant la première phase pré-dévaluation est clairement établi, l'amélioration apparente de la pauvreté dans la

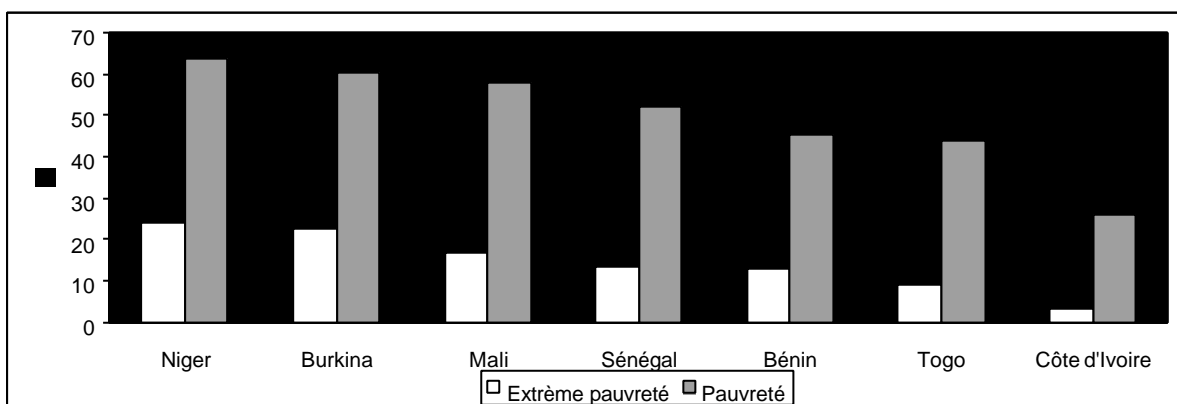
seconde phase n'est pas robuste. Les variations d'inégalités étant faibles sur l'ensemble de la période (avec un coefficient de Gini de l'ordre de 0,40), la montée de la pauvreté s'explique avant tout par la chute des revenus.

2.2. L'ampleur de la pauvreté dans les capitales d'Afrique de l'Ouest

Les exemples précédents ont montré que, malgré des contextes relativement différenciés, aucune des trois capitales n'échappent au schéma de dégradation des niveaux de vie des ménages. Si l'on peut s'interroger dans quelle mesure ce diagnostic s'applique à d'autres villes africaines, en particulier lorsqu'on ne dispose pas d'analyse temporelle précise et fiable, le constat sur l'ampleur de la pauvreté se révèle en revanche irréfutable.

Dans les sept capitales des pays de l'UEMOA, la pauvreté monétaire touche une forte proportion de ménages. Même à Abidjan, qui constitue l'une des villes les plus développée du continent, les pauvres comptent plus d'un quart de la population. Dans quatre capitales sur sept, plus de la moitié des habitants sont affectés par la pauvreté, cette proportion atteignant même près des deux tiers à Ouagadougou (Burkina-Faso) et Niamey (Niger). Si maintenant on considère les situations d'extrême pauvreté, correspondant à un seuil de 1 dollar en parité de pouvoir d'achat, proche du minimum physiologique de subsistance, l'incidence de la pauvreté reste non négligeable. Elle varie de 3% dans la capitale Ivoirienne à environ 25% à Niamey.

Graphique n° 2-1 : Incidence de la pauvreté dans 7 capitales africaines en 1996



Sources : Torelli (2000). Le seuil de pauvreté est fixé à 2 \$ 1985 PPA par jour et par personne. 1 \$ pour l'extrême pauvreté.

Lorsqu'on cherche à établir le profil des ménages pauvres, il apparaît qu'aucune couche de la population n'est épargnée. Les ménages dirigés par des femmes ne sont pas systématiquement les plus défavorisés. Si la probabilité d'être pauvre augmente avec la taille des ménages, étant donné que ceux de petite taille ne représentent qu'une faible minorité, on mesure la difficulté d'identifier un groupe significatif de personnes totalement prémunis. Parallèlement, le diplôme reste un puissant facteur de réduction du risque de pauvreté sans toutefois assurer une protection efficace. Ainsi, à Bamako (Mali), plus de 30% des ménages dont le chef a fréquenté l'université sont pauvres. Enfin, les ménages dirigés par une personne salariée du secteur public (administration et entreprises publiques) échappent plus souvent que les autres à la pauvreté. Cependant, ils sont eux aussi loin d'en être totalement préservés. Parmi ces derniers, un ménage sur deux est touché par la pauvreté à Niamey (Niger). Ils représentent un tiers à Ouagadougou, Cotonou, Lomé et Bamako. Enfin, la proportion est de un sur cinq à Abidjan et Dakar.

2.3. Une pauvreté à multiples facettes

Les analyses précédentes donnent une idée de l'ampleur de la pauvreté dans les villes africaines. Le tableau qui est dressé n'offre toutefois qu'une image partielle de la situation dans la mesure où le diagnostic est uniquement basé sur une approche monétaire du phénomène. La plupart des études menées dans les PED présentent cette même lacune, même si parfois l'approche est élargie à certains besoins fondamentaux (santé, éducation). Rares sont celles qui s'interrogent sur la pertinence de cette approche classique pour cibler la population pauvre et comprendre ses particularités. Pourtant, la multi-dimensionnalité de la pauvreté est aujourd'hui universellement reconnue (Banque mondiale, 2000). Dans les pays développés, un certain nombre de travaux récents se sont attachés à appréhender par voie d'enquêtes d'autres dimensions de la pauvreté, basées notamment sur des scores de conditions d'existence et des mesures plus subjectives de perception des niveaux de vie (Economie et Statistique, 1997). Les résultats obtenus, aussi bien en Europe de l'ouest que dans les pays en transition, montraient que, bien que liées entre elles, ces différentes approches étaient faiblement corrélées et ne permettaient donc pas d'identifier les mêmes catégories de pauvres. Une enquête réalisée dans la capitale malgache en 1998 a permis d'appliquer cette méthodologie pour la première fois dans un PED.

Sept mesures de pauvreté ont été élaborées, quatre issues d'approches objectives et trois subjectives. Pour tester les liens entre ces différentes formes de pauvreté, le seuil de pauvreté a été fixé de façon à retenir comme pauvres dans tous les cas le tiers de la population la plus démunie pour chaque indicateur, ce qui correspond à l'incidence de la pauvreté monétaire dérivée de la ligne internationale de 1 dollar par tête en parité de pouvoir d'achat. Les résultats sont particulièrement intéressants. Alors qu'aucun des sept groupes de pauvres définis précédemment n'est inférieur à 32%, seulement 2% cumulent l'ensemble de tous les critères. A contrario, 78% de la population présente au moins une des formes de pauvreté (Razafindrakoto, Roubaud, 2000).

Tableau n° 2-1 : La pauvreté : un phénomène à multiples dimensions

Les différentes approches de la pauvreté	% population
• Pauvreté monétaire (conso < 1\$ par tête)	32%
• Pauvreté "objective" non monétaire :	
- en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	35,0%
- en termes de capital humain	32,6%
- en termes d'exclusion sociale	34,6%
• Pauvreté "subjective" :	
- Perception générale :	33,0%
- Non-satisfaction des besoins jugés vitaux	34,5%
- Difficultés financières	33,9%
Cumulant les différentes formes de pauvreté	2,4%
Cumulant les 4 formes de pauvreté " objective"	7,1%
Cumulant les 3 formes de pauvreté " objective" non monétaire	8,9%
Cumulant les 3 formes de pauvreté "subjective"	11,9%
Présentant au moins une forme de pauvreté	77,7%

Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Le non-recouvrement des différentes catégories de pauvres met en exergue le fait que la pauvreté puisse revêtir de multiples formes. En particulier, il est intéressant de souligner que la perception de la population

de leur condition de vie, cernée grâce aux approches subjectives, n'est que partiellement fondée sur les critères objectifs couramment retenus pour définir la pauvreté. En premier lieu, ce diagnostic infirme la thèse selon laquelle l'approche retenue pour mesurer la pauvreté ne change pas de manière significative la population comptabilisée comme pauvre (Kanbur et Squire, 1999). En second lieu, il est clair que la faiblesse des corrélations entre les différentes dimensions de la pauvreté incite à approfondir la réflexion sur la nature, les causes de la pauvreté et les politiques à mettre en œuvre en ne se limitant pas uniquement à la seule approche monétaire. Il apparaît notamment que les stratégies de lutte contre la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine. Enfin, on peut s'interroger sur la véritable ampleur du phénomène lorsqu'on constate que près de 80% de la population sont touchés par au moins une forme de pauvreté alors que l'approche monétaire n'en retient que 32%.

Cette situation n'est pas spécifique à la capitale malgache. En effet, le faible recoupement de l'approche en termes de conditions d'existence et de l'approche purement monétaire est également observé à Abidjan (Grimm et al, 2000). En identifiant, pour chacune des deux approches, un groupe correspondant globalement aux 20% les plus mal lotis, moins de la moitié des ménages considérés comme pauvres en termes de conditions d'existence le sont d'un point de vue purement monétaire, et réciproquement 44% seulement des ménages du second groupe se retrouvent dans le premier. Ces résultats confortent l'idée que la pauvreté peut se manifester sous différentes formes qui ne se reflètent pas forcément sur le niveau de consommation des ménages. De plus, son incidence apparaît encore plus forte lorsqu'on prend en compte ses multiples dimensions.

3. LES MECANISMES A L'ŒUVRE SUITE A LA RECESSION

Le diagnostic désastreux qui vient d'être établi sur l'étendue de la pauvreté dans les villes africaines amène à s'interroger sur la dynamique qui a engendré cette situation. Quels sont les mécanismes qui expliquent la dégradation des conditions de vie en milieu urbain ? De quelle manière les ménages ont été touchés par la récession prolongée des économies africaines et qui en sont les principales victimes ? Les stratégies mises en œuvre individuellement ou à l'échelle communautaire n'ont-ils pas permis de limiter la chute des niveaux de vie ? Ces questions sont centrales pour comprendre l'évolution de la pauvreté et pour dégager les pistes améliorer de façon significative la situation des ménages urbains en Afrique.

3.1. Le rôle central de la dynamique du marché du travail

Dans les villes africaines, l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté s'expliquent avant tout par la dynamique du marché du travail. En effet, dans des pays où l'Etat est si faible que les politiques de protection (sécurité sociale) et de redistribution (fiscalité, dépenses sociales) sont soit inexistantes soit mal ciblées, les ménages, et plus particulièrement les plus pauvres, sont largement tributaires des revenus qu'ils peuvent tirer des emplois qu'ils occupent.

Contrairement à l'idée souvent avancée, un ajustement a bien eu lieu (et est encore à l'œuvre) sur les marchés du travail urbain en Afrique. Il ne s'agit cependant pas, en général, de l'Ajustement Structurel, porteur d'une nouvelle croissance, tel que tentent de l'instaurer les politiques en vigueur. Paradoxalement, l'ajustement constaté se caractérise en fait par des effets inverses de ceux qui étaient escomptés. En particulier, il se traduit par une croissance des effectifs employés dans les secteurs abrités de biens non échangeables. Les quinze dernières années ont donc été celles d'un véritable bouleversement du marché du travail, dont les traits principaux sont les suivants :

- blocage des recrutements dans la fonction publique ;
- augmentation du niveau de formation de la main-d'œuvre ;
- baisse du rendement économique des diplômés ;
- baisse des salaires réels et de la rémunération par tête du travail ;
- régression des taux de salarisation ;
- informalisation de l'activité ;
- croissance du chômage ;
- montée des taux d'activité féminins.

Nous reprenons plus en détail trois de ces points.

3.1.1. Les effets pervers de la politique d'emploi public

Jusqu'aujourd'hui, en effet, les entreprises du secteur moderne (public et privé) se sont principalement ajustées par une nouvelle régulation de leurs effectifs, plutôt que par la baisse des salaires nominaux. Dans les entreprises privées et le secteur public de production, on a procédé à des licenciements, sans toutefois obtenir de gains substantiels de productivité. Mais c'est sans doute dans l'administration publique que le changement dans la politique de recrutement a été le plus important. Si effectivement, il n'y a pas eu de compression sensible des effectifs, quelques pays mis à part (Ghana, Guinée, Bénin), le gel des embauches a cassé l'une des composantes centrales du mode de régulation antérieure, à savoir l'automaticité du lien diplôme/emploi public. Dans un contexte de croissance démographique très rapide, cet arrêt des recrutements a conduit mécaniquement à une chute sévère de la part de l'emploi public. Dans la capitale malgache, elle est passée de 26% à 13% entre 1960 et 1995. A Abidjan, le phénomène a été encore plus brutal : sur une période de 10 ans, de 1988 à 1998, elle a été divisée par 4 (avec 24% et 7% respectivement). De plus, les salaires publics ont été largement désindexés et ont même connu dans certains cas des baisses en valeur (comme au Cameroun en 1993). Au bout du compte, partout le pouvoir d'achat des salaires publics s'est érodé, dans des proportions pouvant atteindre jusqu'à 80%.

Initiée pour résorber le déséquilibre insoutenable des finances publiques, cette politique de contraction massive de la masse salariale a eu des répercussions particulièrement négatives. La baisse des rémunérations a affecté la productivité des services publics, avec la généralisation de comportements absentéistes et la corruption. Le vieillissement de la pyramide des âges consécutif au gel des embauches a d'une part inhibé le sursaut productif attendu, et d'autre part généré un processus d'exclusion, dont les jeunes ont été les principales victimes (voir ci-dessous). Autrefois aristocratie salariale, fer de lance de la modernisation et du développement, les fonctionnaires se retrouvent aujourd'hui déclassés. Leur paupérisation accélérée a participé au processus de disparition de l'embryon de classes moyennes qui s'étaient créées sur le principe de la méritocratie scolaire. Une part non négligeable est venue grossir les rangs des nouveaux pauvres urbains.

3.1.2. Une montée inquiétante du chômage

La dégradation de la situation économique, parfois aggravée par ce qui semble être une saturation relative du secteur informel, a provoqué une croissance sans précédent du chômage urbain. Les données disponibles font état d'un taux de chômage d'environ 20% dans les villes africaines, largement supérieur à ceux jamais enregistrés en Amérique Latine au cours de la décennie 80, pourtant qualifiée de "décennie perdue" pour ce sous-continent. Contrairement à l'idée d'un "chômage de luxe" avancée par Myrdal à la fin des années 60, à propos du sous-continent indien, l'absence d'indemnisation et la faiblesse des revenus n'ont pas empêché le gonflement massif du chômage. De plus, si l'exclusion du marché du travail touche toutes les catégories de population, elle affecte tout particulièrement les plus diplômés. Aujourd'hui en Afrique, le diplôme n'est plus un passeport pour l'emploi. Ce constat met en exergue un gaspillage de ressources humaines caractérisé par ce sous-emploi généralisé du travail qualifié, malgré la rareté relative de ce facteur de production.

Tableau n° 3-1 : Taux de chômage urbain en Afrique et en Amérique latine

Amérique Latine					Afrique		
Pays	1980	1984	1990	1995	Pays	Années 80	Années 90
Argentine	2,3	3,8	7,5	18,6	Botswana (1984/1985)	31,2	
Bolivie	7,5	13,3	7,3	4,6	Cameroun (1990/1991)	29,3	24,6
Brésil	6,2	7,5	4,3	4,5	Côte d'Ivoire (1986)	20,0	12,5
Colombie	9,7	13,5	10,5	8,5	Guinée (1990/1991)	19,0	
Costa Rica	6,0	7,9	5,4	4,3	Ethiopie (1981)	23,0	
Chili	11,7	18,5	6,5	5,7	Kenya (1986)	16,2	
Mexique	4,5	6,3	2,7	6,6	Madagascar (1989)	13,1	5,9
Panama	9,8	11,1	20,0	15,8	Mali (1989)	12,8	
Paraguay	4,1	7,4	6,6	4,8	Nigeria (1985)	9,7	
Pérou	7,1	10,0	8,3	8,2	Sénégal (1989)	18,6	
Uruguay	7,4	14,5	9,3	10,4	Sierra Leone (1988)	14,8	
Vénézuéla	6,6	14,0	10,5	10,3	Somalie (1982)	22,3	
					Tanzanie (1984)	21,6	
					Zambie (1986)	10,0	
					Zimbabwe (1986/1987)	18,3	
Moyenne	6,9	10,7	8,2	8,5	Moyenne	20,0	-
Médiane	6,8	10,5	7,4	8,4	Médiane	18,6	-

Sources : BIT, PREALC, diverses enquêtes. Les moyennes et médianes sont non pondérées.

Il semble toutefois qu'après une période de gonflement du chômage urbain pendant les années 80, la période actuelle soit plutôt celle d'une décrue, parallèlement à une augmentation forte de la pauvreté et du sous-emploi, visible et invisible. Ainsi le taux de chômage est-il passé de 25% à 18% à Yaoundé entre février 1993 et mai 1994, à la suite d'une baisse drastique de 40% des salaires des fonctionnaires et de la dévaluation du franc Cfa. Le taux de chômage à Antananarivo n'est plus que de 6% depuis 1995. Après une période d'adaptation, la poursuite de l'érosion du pouvoir d'achat des ménages a fini par entamer les réseaux de solidarité et les prétentions des sortants du système éducatifs qui sont de plus en plus contraints de travailler à n'importe quel prix. La pauvreté ne résulte pas tant des sans emplois, mais du gonflement des "working poors" salariés et surtout non salariés.

3.1.3. Un secteur informel en expansion rapide

Le blocage des recrutements dans le secteur public ne s'est pas accompagné d'une relance forte de l'investissement dans le secteur privé moderne. L'émergence d'activités industrielles nouvelles, intenses en main-d'œuvre, compétitives et productives au niveau international, ne se produit que lentement. Ainsi, le

blocage de la demande de travail dans le secteur moderne, voire dans certains cas sa régression, conduit le secteur informel à jouer un rôle croissant dans la stratégie des ménages à la recherche de nouvelles sources de revenus. Ce phénomène est d'autant plus notable en ville que la pression démographique reste forte et que l'exode rural se poursuit, malgré des flux de migration de retour vers les campagnes dans certains pays.

A l'heure actuelle les emplois créés en milieu urbain relèvent, dans leur écrasante majorité, d'activités informelles de survie. Ainsi, 85% des emplois créés à Yaoundé en 1993, et 60% à Antananarivo en 1994 l'ont été dans le secteur informel. De plus, le secteur informel, qui ne représentait à Yaoundé que 35% des emplois en 1983, procurait du travail à plus de la moitié de la main-d'œuvre dix ans plus tard. A Antananarivo, les emplois informels représentaient en 1995 58% de l'emploi total.

L'informalisation rapide de l'ensemble du système productif est la résultante de deux facteurs qui se conjuguent :

- une dérive des emplois vers des branches structurellement plus informelles ;
- une informalisation au sein de chaque branche.

Le commerce et les services se taillent la part du lion dans ce redéploiement intersectoriel. C'est dans ces secteurs, à faible productivité et peu à même de constituer un véritable "moteur" de la croissance économique, que se situent la majorité des emplois dans les activités informelles (60% dans le cas d'Antananarivo; plus de 75% à Yaoundé). La concurrence des produits importés à bas prix, notamment d'Asie, étouffe les activités de production au bénéfice des activités liées à la circulation des marchandises. Le secteur de la confection constitue le meilleur exemple de cet effet pervers de l'ouverture des frontières. Aujourd'hui, les plus redoutables concurrents des artisans informels sont les commerçants informels eux-mêmes, écoulant sur le marché les produits déclassés de la friperie, en provenance de l'étranger.

S'il est clair que le secteur informel joue un rôle positif d'amortisseur des chocs en période de crise, la multiplication des unités de productions informelles dans un contexte de stagnation, voire de réduction des débouchés, se traduit par une précarisation croissante des emplois créés. La part des activités ambulantes ou exercées à domicile se développe au détriment du secteur informel localisé. Pour l'instant, en fait, le développement du secteur informel renvoie plus à des logiques de survie qu'à l'émergence d'activités productives alternatives.

Finalement, le démantèlement des régulations publiques et la flexibilisation des marchés du travail sous la pression des bailleurs de fonds n'ont pas suffi à créer les conditions d'une reprise d'une croissance créatrice d'emplois de bonne qualité. Moins de chômage, plus de pauvreté, telle pourrait être l'équation des années 1990 sur les marchés du travail urbains d'Afrique.

3.2. La difficile insertion des jeunes ou le risque de rupture générationnelle

Les jeunes sont particulièrement victimes de cette période de récession que traversent les pays d'Afrique subsaharienne. Cet état de fait peut sembler couler de source compte tenu du discours couramment avancé sur la difficile insertion des jeunes. Cette thèse reste cependant à démontrer et à expliquer dans le cas des pays africains sachant que cette catégorie de la population, potentiellement plus dynamique et mieux formée, aurait pu être favorisée et/ou épargnée par la crise économique. Les jeunes auraient ainsi été en mesure de tirer leur épingle du jeu en prenant la place de leurs aînés et en les mettant sur la touche. On est en fait loin de ce cas de figure. La trajectoire involutive des économies africaines, et en particulier la dégradation du marché du travail, s'est répercutée de façon marquée sur les conditions d'insertion des jeunes, et cela malgré un niveau d'éducation plus élevé que celui des générations antérieures. Les enquêtes

biographiques, réalisées dans trois capitales africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo), et qui retracent et datent les principales étapes au cours du cycle de vie de chaque individu, permettent d'établir un diagnostic précis de l'évolution de la situation d'une génération à l'autre, et illustrent les contraintes qui s'imposent aux jeunes d'aujourd'hui (Antoine et al., 2000).

En retenant trois événements majeurs pour définir l'entrée dans la vie adulte - l'accès au premier emploi rémunéré, l'acquisition de l'autonomie résidentielle, et la formation d'un couple – les difficultés d'insertion des jeunes se manifestent en premier lieu par le fait qu'ils retardent leur calendrier :

- D'une part, l'âge d'insertion sur le marché du travail recule. Ce résultat est avéré en particulier pour les hommes à Dakar et Yaoundé. Par exemple, si la moitié des Dakaïois nés entre 1930 et 1944 ont eu leur premier emploi à l'âge de 21 ans, il faut attendre 23 ans pour la génération 1955-1964. Pour les femmes, le diagnostic est plus difficile à établir compte tenu de la faiblesse structurelle des taux d'activité féminins. Si les Tananariviens échappent à ce schéma, avec un âge d'entrée sur le marché du travail extrêmement précoce (l'âge médian est de 20 ans) et qui n'a pratiquement pas évolué au cours du temps, paradoxalement, cette rapidité d'insertion n'est pas le signe de la bonne santé de l'économie malgache, mais plutôt de sa décrépitude. Les niveaux de vie sont en effet si faibles et décroissants qu'il est difficile de retarder la mise au travail, quel qu'en soit le prix.
- D'autre part, le report de la constitution d'union, qui constitue le deuxième événement dans la chronique de l'accès au statut d'adulte, ne souffre aucune ambiguïté. En l'espace de vingt ans, l'âge de la première union a reculé en moyenne de 2 à 7 ans, suivant les cas (2 ans pour les Tananariviennes, 7 ans pour les Dakaïois).
- Enfin, l'accès à l'autonomie résidentielle constitue le front où se cristallisent les difficultés subies par les jeunes de la dernière génération, compte tenu de la dégradation des conditions économiques. Cette étape est franchie à un âge de plus en plus tardif. A 25 ans, la part de ceux qui ont quitté le domicile parental est en baisse partout. Le reflux est particulièrement patent pour les femmes dakaïoises : le pourcentage passe de 57% pour la génération 1930-1944 à 26% pour celles nées entre 1955 et 1964.

Tableau n° 3-1 : Proportion “ d'adultes ” à 25 ans par ville, genre et cohorte

	Dakar		Yaoundé		Antananarivo	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Génération aînée	16%	13%	21%	19%	33%	40%
Génération intermédiaire	6%	14%	18%	13%	26%	36%
Jeune génération	5%	5%	16%	8%	26%	35%

Note : Sont considérés comme « adultes » ceux qui cumulent les trois critères d'autonomie résidentielle, d'exercice d'un emploi rémunéré et qui vivent en union.

Si différents facteurs dont l'allongement de la scolarité et les changements culturels expliquent en partie ces résultats, la crise économique, en limitant les opportunités d'emploi et en réduisant le niveau des revenus, exerce une contrainte majeure sur le choix des jeunes de sortir du statut de dépendance.

En second lieu, ce report de calendrier ne permet pas pour autant à la jeune génération de bénéficier de meilleures conditions d'insertion relativement à leurs aînées. Malgré la forte amélioration de leurs qualifications potentielles, acquises sur les bancs de l'école, les jeunes sont de plus en plus touchés par le chômage et la précarité. Tous les indicateurs convergent dans ce sens. Le taux de chômage à l'âge de 25 ans est en croissance rapide d'une génération à l'autre. Si l'on retient les évolutions les plus frappantes,

pour les hommes à Dakar et Yaoundé, le taux passe de 7% pour la génération la plus ancienne à plus de 20% pour la jeune génération.

Tableau n° 3-1 : Conditions d'insertion à 25 ans par ville, genre et cohorte

Chômage	Dakar		Yaoundé		Antananarivo	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Génération aînée	7%	1%	7%	4%	5%	2%
Génération intermédiaire	14%	1%	10%	12%	8%	3%
Jeune génération	23%	6%	20%	14%	10%	7%
Emploi informel	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Génération aînée	43%	93%	9%	28%	25%	54%
Génération intermédiaire	39%	59%	23%	47%	38%	68%
Jeune génération	68%	54%	42%	54%	46%	59%

Lecture : A 25 ans, sur 100 jeunes Dakarois nés entre 1930 et 1944, 5 étaient chômeurs, et 43% de ceux qui travaillaient exerçaient dans le secteur informel.

Même ceux qui réussissent à s'insérer sur le marché du travail n'échappent pas à la dégradation de la situation. Ils sont de moins en moins nombreux à accéder à des emplois formels, et encore moins à des emplois publics, ceux qui procurent aux salariés les meilleurs avantages (rémunération, protection, etc.). La part de l'emploi informel chez les jeunes salariés de 25 ans connaît une progression vertigineuse en l'espace de trente années. Pour les hommes, de la génération la plus ancienne à la plus récente, le taux d'emplois informels passe de 9% à 42% à Yaoundé, de 25% à 46% à Antananarivo et de 43% à 68% à Dakar.

Parallèlement, les salaires d'embauche régressent sur longue période, ce qui se répercute de façon directe sur le taux de pauvreté des jeunes ménages. Dans le cas malgache où l'on peut quantifier de manière précise l'évolution des rémunérations des nouveaux entrants sur le marché du travail, la chute de pouvoir d'achat au premier emploi atteint des proportions difficiles à imaginer. Il a baissé de 75% entre la période 1964/74 et 1989/97. On aboutit au même diagnostic pour Yaoundé et Dakar, bien qu'il soit plus fragile, en raison de la faible qualité des données. Pour le cas de la capitale malgache, la dégradation de la situation économique est telle qu'elle se traduit sur les conditions de logement des jeunes qui réussissent à acquérir l'autonomie résidentielle. Si 27% de la génération aînée disposaient de l'eau courante dans leur logement à 30 ans, ils ne sont plus que 17% à bénéficier de ce minimum de confort chez la jeune génération au même âge, alors que globalement la part de la population qui y accède augmente dans le temps.

En troisième lieu, dans la mesure où les plus éduqués parmi la jeune génération subissent un plus fort déclassement relativement aux générations aînées, l'ajustement par le bas vient compléter le sombre tableau des impacts de la crise sur les conditions d'insertion des jeunes. Ce diagnostic va à l'inverse de ce qui est constaté dans les pays développés. Non seulement, le niveau d'éducation plus élevé de la génération récente ne s'est pas traduit par une amélioration de leur qualité de vie, mais de plus, ce sont les diplômés qui pâtissent le plus du contexte économique défavorable. La probabilité de connaître le chômage à 25 ans a augmenté plus fortement chez ces derniers que pour les moins éduqués. A Yaoundé par exemple, ceux de l'ancienne génération qui ont atteint le lycée ne connaissaient pas le chômage à 25 ans, alors qu'à cet âge, 40% de la dernière génération sont touchés par ce fléau. En comparaison, pour les moins diplômés, le taux passe de 10% à 22%. Les mêmes tendances sont observées à Dakar et Antananarivo. Pour la capitale malgache, le taux de chômage à 25 ans est resté faible et stable pour les non diplômés (5% à 6%). En revanche, chez les diplômés, partant de niveaux similaires, le chômage s'est envolé et atteint des taux de l'ordre de 20% pour la jeune génération née entre 1964 et 1973. Si l'hypothèse d'un chômage de "luxe", résultant d'une inadéquation des prétentions des jeunes face aux opportunités sur le marché, peut être retenue, elle n'explique que partiellement ce phénomène. En effet, la qualité des emplois acceptés par les jeunes diplômés s'est détériorée encore plus fortement que pour les moins bien pourvus du point de vue

scolaire. Le taux d'informalisation et les emplois non salariés augmentent partout, mais en général de façon plus massive chez les diplômés.

Ainsi, les jeunes sont les premiers atteints par la récession économique dans les capitales africaines. Si cette situation peut renforcer la solidarité familiale, ce qui permet de limiter le risque de déséquilibre entre les générations, elle n'en est pas moins source de tensions. Accepter une dépendance à l'égard des parents malgré un statut d'adulte sous différents aspects, n'est pas facile à assumer. Mais au-delà des contraintes vécues par les jeunes d'aujourd'hui, on peut s'interroger sur l'avenir des pays, surtout si cette tendance perdure. En effet, les jeunes adultes de cette génération "sacrifiée" devront un jour prendre le relais, et constituer la principale force motrice des économies. Dans quelle mesure pourront-ils relever ce défi sachant que beaucoup d'entre eux n'ont jamais connu de période de croissance ?

3.3. Les ménages impuissants

Face à une dégradation aussi importante et surtout aussi continue des conditions de vie, on peut s'interroger sur la nature des réponses adoptées par les ménages pour tenter d'en limiter les effets. Potentiellement, les ménages peuvent agir à deux niveaux : chercher des sources complémentaires de revenus (essentiellement à travers une modification de l'offre de travail), changer leurs modes de consommation en optimisant leurs dépenses (modification de la demande de produits), ce qui peut conduire à une remise en question de leurs systèmes de préférences. Les deux stratégies ont été mises en œuvre, comme le montrent les analyses menées sur Yaoundé (Cameroun ; Roubaud, 1994) et Antananarivo (Madagascar ; Ravelosoa, Roubaud, 1998).

3.3.1. La formidable poussée des taux d'activités féminins

En période de crise, surtout lorsqu'elle est aussi durable, les ménages se voient contraints d'opérer des choix en matière d'offre de travail de leurs membres. Face à la contraction des revenus du travail, les ménages sont conduits à restructurer leur "combinaison productive" pour assurer la reproduction de l'unité domestique. La mobilisation de la main-d'œuvre des ménages peut être approchée par la mesure des taux d'activité.

A Madagascar, en 35 ans, le taux d'activité dans la capitale enregistre un véritable bond en avant. Il est passé de 41% en 1960 à 60% en 1995. Il s'agit d'un phénomène massif et continu, qu'on observe pour toutes les tranches d'âge. Sur une période plus courte (de 1983 à 1993), mais où la chute des niveaux de vie a été du même ordre de grandeur (environ 50%), le taux d'activité augmente de 10 points. Cette croissance est d'autant plus remarquable que deux facteurs structurels exercent une pression à la baisse sur les taux d'activité :

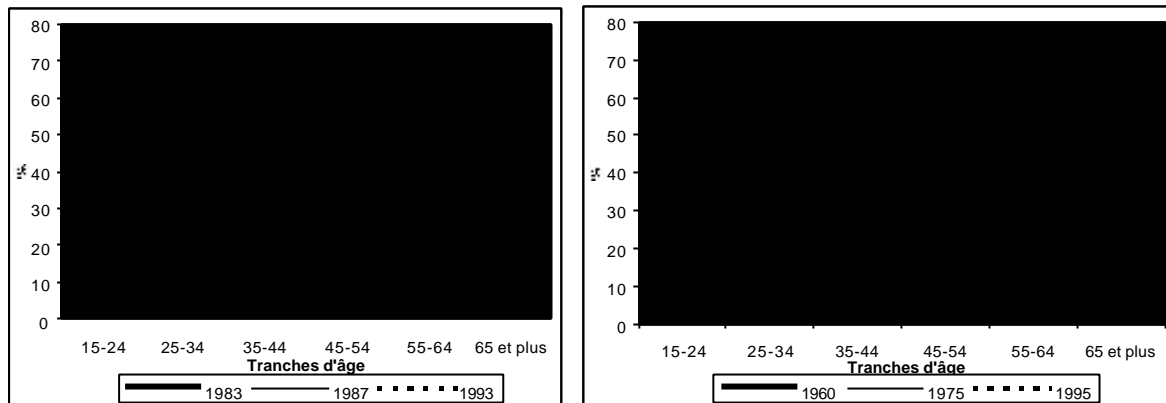
- d'une part, le poids relatif des classes d'âge les plus jeunes (15-24 ans), dont les taux d'activité sont plus faibles, augmente légèrement avec la croissance démographique ;
- d'autre part, l'augmentation des taux de scolarisation et l'allongement de la durée des études devrait retarder l'entrée sur le marché du travail.

En fait, une analyse plus détaillée montre que l'insertion croissante sur le marché du travail s'explique essentiellement par la mise au travail des femmes. Alors que le taux d'activité des Tananariviens est resté constant depuis l'indépendance, avec 69% en 1960 et en 1995, celui des femmes passe de 15% à 53%. A Yaoundé, le taux d'activité féminin double entre 1983 et 1993 (23% et 41% respectivement).

Graphique n° 3-1 : La montée des taux d'activité féminin sur longue période

Yaoundé

Antananarivo



Sources : Roubaud (1994) ; Ravelosoa, Roubaud (1998).

Il n'est bien sûr pas possible d'attribuer la croissance des taux d'activité, notamment chez les femmes au seul effet de la récession économique. En effet, l'augmentation des taux de scolarisation, qui fait de l'insertion sur le marché du travail une trajectoire de plus en plus naturelle, joue aussi en faveur de ce changement culturel. Mais il est clair que la mobilisation de la main-d'œuvre secondaire des ménages, y compris les enfants, en temps de crise est le facteur prépondérant.

3.3.2. Les limites des stratégies de compensation : pluri-activité, transferts, migration

La pluri-activité est aussi un moyen de pallier la faiblesse et la baisse des revenus obtenus dans l'emploi principal. Il n'est malheureusement pas possible de quantifier son évolution au cours du temps, faute de données rétrospectives. Mais l'ampleur du phénomène est beaucoup plus limitée qu'on ne l'a longtemps cru. Dans les deux capitales, moins de 10% des actifs occupés exerçaient simultanément plusieurs emplois. Même les fonctionnaires, souvent stigmatisés pour leur manque d'assiduité au travail, sont peu touchés (6% à Yaoundé et 13% à Antananarivo). En fait, les opportunités d'emplois secondaires sont faibles, et ce d'autant plus, qu'une grande partie de ceux qui exercent dans le secteur informel sont en situation de sous-emploi invisible, et sont obligés d'allonger au maximum leurs horaires pour accroître leurs revenus.

La mobilisation des réseaux de solidarité entre ménages pour capter des ressources supplémentaires en dehors des revenus du travail, est aussi une stratégie qui peut être mise en œuvre par certains ménages en situation critique. Certains auteurs ont souligné l'importance des transferts inter-ménages comme mode de régulation socio-économique en Afrique (Mahieu, 1990). En particulier, on a pu avancer que c'est grâce à ce système généralisé de redistribution des revenus et des rentes que le continent a réussi à éviter nombre d'explosions sociales, qu'auraient dû engendrer des périodes de récession aussi prolongées.

Ici aussi, il n'existe pas de sources permettant la comparaison du poids des transferts au cours du temps. Mais même en faisant l'hypothèse pas nécessairement légitime qu'ils se sont développés avec la crise (voir ci-dessous), leur poids au milieu des années 90 montre que leur rôle est marginal. Certes, en 1993, 90% des ménages de Yaoundé étaient donateurs ou bénéficiaires de transferts monétaires. Mais cette situation est loin d'être généralisée. Ainsi, plus de la moitié des ménages n'est intégré dans aucun réseau de redistribution. Ensuite, le montant moyen des transferts nets est extrêmement faible. A Antananarivo par exemple, il est inférieur à 1% du revenu primaire d'activité, et presque nul pour les plus pauvres. De plus, à Madagascar, ces transferts ont un pouvoir redistributif régressif. Ils bénéficient d'abord aux plus riches, qui

sont les seuls capables d'envoyer leurs proches à l'étranger. En 1995, le quartile le plus riche des ménages de la capitale a ainsi perçu un montant de transferts nets (essentiellement en provenance de l'extérieur) 40 fois supérieur à celui perçu par le quartile le plus pauvre. Pas plus que les transferts monétaires ou en nature, la mobilisation des réseaux de solidarité, familiaux ou ethniques ne permet de pallier la baisse des revenus, au contraire. Ainsi à Yaoundé, le taux de "pression communautaire", qui mesure le nombre moyen de personnes n'appartenant pas au noyau familial nucléaire, prises en charge par le ménage (cf. la pratique du "confiage") a baissé entre 1983 et 1993. Le recul est même plus marqué chez les ménages occupant le haut de la pyramide sociale (salariés, fonctionnaires), mettant en évidence la montée de stratégies plus "individualistes" de repli chez les plus riches.

Enfin, la migration constitue une autre réponse possible. Mais, les opportunités demeurent limitées. D'un côté les migrations de retour vers les zones rurales sont restées marginales car les campagnes ont, elles aussi, été affectées par la récession, et qu'elles restent encore aujourd'hui dans une situation défavorable par rapport aux villes. De l'autre, les migrations internationales sont partiellement bloquées par le durcissement des conditions d'entrée des pays d'accueil (comme la Côte d'Ivoire au niveau régional ou encore les pays européens pour la migration au long cours). Dans de nombreux pays, elles ne concernent pas en priorité les catégories sociales les plus défavorisées.

3.3.3. Les modifications des comportements de consommation : de faibles marges de manœuvre

Parallèlement à cette stratégie de mise au travail généralisée, les ménages ont aussi cherché à modifier leurs comportements de consommation pour atténuer l'impact de la baisse des revenus. Mais ici aussi, leur marge de manœuvre est extrêmement réduite. La modification des comportements de demande se caractérise par des stratégies de substitution entre lieux d'achat et entre produits. Dans l'ensemble, la baisse des niveaux de vie s'est traduite par une déformation de la structure de consommation, caractérisée par un repli sur les produits de première nécessité et un report sur les biens alimentaires au pouvoir calorique le moins onéreux. Dans la capitale malgache, la part des dépenses alimentaires est passée de 38% à 50% entre 1960 et 1995. A Yaoundé, la consommation par tête a été divisée par deux contre "seulement" -30% pour l'alimentation. Partout la diète se dégrade, aussi bien en quantité qu'en qualité. Les postes les plus affectés sont évidemment les viandes et poissons, les produits laitiers, les fruits et légumes verts, tandis que la part des farineux et féculents devient prédominante. Mais, bien que leur place devienne de plus en plus importante, les ménages sont malgré tout contraint d'en réduire la consommation. A titre d'exemple, les Tananariviens mangeaient en moyenne 135 kilos par an de riz en 1960. Ils n'en consomment plus que 107 kilos en 1995, soit une baisse de -20%. Pour le pain, on est passé de 12 à 7 kilos. Dans le même temps, les achats de viande se sont effondrés (de 19 à 8 kilos pour la viande de bœuf et de 9 à 2 kilos pour le porc). L'apport calorique des 6 principaux produits a chuté de 30% et pour de nombreux ménages le bilan alimentaire a atteint un seuil critique.

Par ailleurs, les ménages s'approvisionnent de plus en plus massivement dans le secteur informel, qui a progressivement colonisé l'ensemble des circuits de distribution. Si ce déplacement permet d'acquérir des produits meilleur marché, leur qualité est souvent déficiente, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé, du fait notamment du non-respect des normes d'hygiène minimum des commerces alimentaires informels. Ce processus semble cependant avoir atteint ses limites, tant la part de l'informel dans l'approvisionnement des ménages s'est généralisée : au milieu des années 90 les trois quarts de la consommation totale des Tananariviens provenaient du secteur informel. Elle dépassait même 95% pour l'alimentation. Malgré un niveau de développement beaucoup plus élevé, ces proportions étaient du même ordre de grandeur à Yaoundé (71% et 93% respectivement).

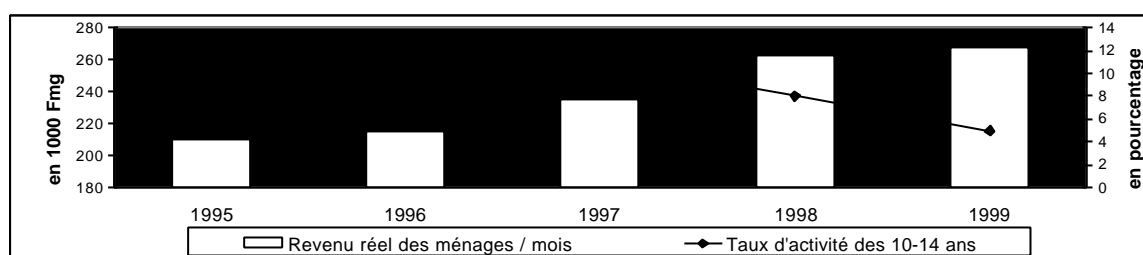
Finalement, face à un environnement durablement défavorable, les ménages ne sont pas restés inactifs. Ils ont mobilisé toutes les ressources en leur possession : généralisation de la mise au travail de la population en âge de travailler, pluri-activité, modification de leurs comportements de consommation en substituant les produits et les lieux d'achat, afin de s'approvisionner à meilleur marché. Mais l'ingéniosité dont ils ont su faire preuve, pour tenter de s'adapter aux conditions en vigueur, est restée impuissante face à l'ampleur des chocs macro-économiques auxquels ils ont été confrontés. Les ménages ont donc subi de plein fouet la récession et les réponses individuelles, familiales ou communautaires, aussi denses et "inventives" soient-elles, ne peuvent être que dérisoires pour contrecarrer les effets d'une conjoncture économique aussi dégradée.

Dans de nombreux pays, les populations, plus particulièrement urbaines, ne se sont pas contentées de réagir individuellement à ce qui peut apparaître comme une succession de mauvais choix de politique économique. A Madagascar par exemple, elles ont systématiquement sanctionné leurs dirigeants défaillants, par des mouvements politiques de contestation pacifique, que ce soit en 1972 ou plus récemment en 1991 et en 1996. Plus largement, à l'échelle du continent, on peut interpréter, au moins en partie, la vague de démocratisation comme une réaction plus ou moins organisée des citoyens à la dégradation de leurs conditions de vie. Mais ce bouleversement de nature politique, peut-être encore trop récent et fragile, n'a pas non plus entraîné d'inversion significative de la trajectoire économique de pays africains.

3.4. Des raisons d'espérer : l'exemple malgache

Le constat d'impuissance des ménages face à l'inexorable détérioration du contexte économique laisse peu de place à toute forme d'optimisme quant à l'avenir des villes africaines. L'exemple de la capitale malgache permet toutefois d'entrevoir des raisons d'espérer. Après de longues années de stagnation-récession qui se sont traduites par une baisse continue du niveau de vie des ménages, Madagascar enregistre des performances économiques sans précédent depuis 1997, la croissance du PIB par tête se situant en 1999 autour de 2% alors qu'elle était auparavant négative. Même si cette dynamique positive à l'échelle macro-économique reste à peine perceptible, on observe à partir de données micro-économiques de qualité sur cinq années consécutives de 1995 à 1999, un impact favorable sur les conditions de vie des ménages de l'agglomération d'Antananarivo (Razafindrakoto, Roubaud, 1999). Des gains substantiels de pouvoir d'achat sont enregistrés avec notamment une augmentation du revenu moyen de 38% en l'espace de quatre ans. Parallèlement, les tensions sur le marché du travail se réduisent. Le taux de chômage recule de près de 1 point, passant de 6,8% à 5,9% entre 1996 et 1999. Le sous-emploi, qui reste toujours un problème majeur, connaît une forte régression. Si l'on retient l'indicateur de sous-emploi global, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, c'est-à-dire ceux qui travaillent moins de 35 heures par semaine et qui voudraient travailler plus, invisible, c'est à dire ceux dont le revenu horaire est particulièrement faible, et le chômage), la baisse est très significative. Alors qu'il affectait 60% des actifs en 1995, il ne touche « plus » que 48% en 1999. La plus faible ampleur de la mobilisation « forcée » de la main-d'œuvre familiale, avec une nette réduction du taux d'activité des enfants, constitue un résultat particulièrement intéressant. Le taux d'activité des 10-14 ans est passé de 13% à 5% de 1995 à 1999, entraînant de façon concomitante une hausse du taux de fréquentation scolaire (de 84% à 91%). Enfin, l'incidence de la pauvreté recule de plus de 10 points, passant de 39% à 27% en termes de nombre d'individus, sur la même période.

Graphique n° 3-2 : La croissance réduit le taux d'activité des enfants



Sources : Enquêtes-emploi, 1995-1999, MADIO, nos propres calculs.

Tableau n° 3-1 : Evolution de la pauvreté monétaire dans l'agglomération d'Antananarivo 1995-99

	1995	1996	1997	1998	1999
Taux de pauvreté (% d'individus)	39,1	35,6	28,2	28,4	27,2
Taux de pauvreté (% de ménages)	34,9	32,4	24,3	25,4	24,0
Ligne de pauvreté (en 1000 mg / mois)	28,6	38,7	41,1	44,4	47,1
IPC (période d'enquête 1-2-3 phase 1)	100	135,3	143,7	155,6	164,8

Sources : Enquêtes-emploi, 1995-1999, MADIO, nos propres calculs. Les taux ont été calculés à partir des revenus par tête des ménages. La ligne de pauvreté a été calculée de sorte que le taux de pauvreté obtenu à partir des revenus en 1995 corresponde à celui évalué à partir de l'enquête sur la consommation (phase 3 de l'enquête 1-2-3) en appliquant le seuil de 1dollar 1985 (PPA) par tête. Cette ligne a été maintenue en termes réels pour les années 1996 à 1999.

A l'origine, ce mouvement positif s'est enclenché grâce à la stabilisation de l'inflation d'une part, et à la hausse des salaires publics et du salaire minimum dans le privé formel, d'autre part. Ces chocs macro-économiques ont été suivis d'un dynamisme du secteur privé formel, et notamment de la zone franche, en termes de création d'emploi. Un mécanisme vertueux s'est alors mis en place avec comme principales conséquences l'arrêt du processus d'informalisation du marché du travail, la montée du niveau des revenus aussi bien dans le formel que dans l'informel grâce à l'effet de demande. Même si l'embellie semble avoir plus favorisé les ménages les mieux lotis, toutes les catégories de la population en ont profité.

L'impact favorable de la récupération rapide du marché du travail sur les conditions de vie des ménages dans la capitale malgache dessine les contours d'une stratégie possible pour inverser les tendances en cours en matière de pauvreté en Afrique. Toutefois, sa mise en œuvre n'est pas aussi aisée que cela peut laisser paraître. Notamment, la maîtrise de l'inflation constitue un impératif qui conditionne la croissance des revenus. Celui-ci n'est pourtant pas facile à obtenir si on n'envisage pas de recourir à un système de contrôle de prix provisoire. D'ailleurs, le redressement constaté dans le cas malgache reste fragile et la dynamique en cours demande à être consolidée. L'augmentation des revenus réels n'a pu se concrétiser que grâce au processus non anticipé de désinflation. Cet effet largement conjoncturel a cependant atteint ses limites. Pour entretenir un cercle vertueux et durable de croissance des revenus réels, une augmentation de la productivité du travail s'avère inéluctable. Les gains de productivité ne peuvent cependant avoir lieu que dans un environnement incitatif ou du moins favorable à la fois aux entreprises et aux salariés. A cela s'ajoute la nécessité de trouver une politique d'accompagnement adéquate pour favoriser une répartition égalitaire des fruits de la croissance.

CONCLUSION

Les résultats précédents débouchent sur un certain nombre d'implications en termes de politique économique. Il apparaît que toute stratégie de lutte contre la pauvreté en Afrique doit être menée sur deux fronts : dans les zones rurales bien sûr où l'incidence de la pauvreté est la plus forte, mais également en milieu urbain. D'une part, les niveaux de pauvreté restent très élevés, supérieurs à ceux enregistrés dans d'autres régions en développement. D'autre part, avant 2025, plus d'un africain sur deux sera citadin. Si on n'anticipe pas dès maintenant ce changement en mettant en place un dispositif adapté pour faire face à l'accroissement rapide des villes, on risque d'assister à une explosion de la population pauvre en milieu urbain. Enfin, la prise en compte des critères de réalisme, d'efficacité et d'effets indirects des politiques publiques plaident en faveur d'interventions ciblées sur la pauvreté urbaine.

Compte tenu de l'extrême dispersion de la population en milieu rural, de l'enclavement des villages et des déficiences massives en matière d'infrastructures publiques, la réduction de la pauvreté dans les campagnes ne pourra être qu'une œuvre de très longue haleine. A court terme, les montants nécessaires pour réduire de manière substantielle la pauvreté rurale sont tout à fait hors de portée des budgets publics disponibles, qu'ils proviennent de l'épargne nationale ou des flux d'aide internationale. En revanche, l'impact des actions entreprises pourrait être beaucoup plus rapide et efficace en ville. Par nature, le rapport coût/efficacité d'un programme (construction d'une école ou d'un centre de santé de base, réhabilitation d'une route) est plus élevé dans les zones urbaines du fait de la concentration de la demande. De plus, les synergies entre différents types d'interventions peuvent jouer plus facilement en ville. Ainsi, pour que la construction d'une école primaire se traduise par une augmentation des taux de scolarisation, il faut qu'un certain nombre de conditions jointes soient remplies : moyens d'accès et de transport pour y accéder, opportunités de marché permettant de valoriser l'investissement en capital humain, etc. Ce type de problème est évidemment moins aigu en ville.

L'accélération de la croissance urbaine est une nécessité. D'une part, les villes constituent des lieux privilégiés où les compétences trouvent plus facilement à s'exprimer (échanges, opportunités, initiatives privées, etc.). D'autre part, la création de marchés urbains dynamiques génère une demande solvable, notamment de produits alimentaires, que les campagnes sont susceptibles de satisfaire. Enfin, des flux migratoires importants vers les villes accroissent la densité des liens entre ces deux secteurs. Ils réduisent la pression sur l'accès à la terre, la dégradation de l'environnement et favorisent l'augmentation de la productivité agricole. Les effets d'entraînement de la croissance urbaine sur les zones rurales constituent un puissant facteur de recul de la pauvreté rurale. L'enjeu pour les pays africains n'est donc pas de chercher à fixer la population dans les campagnes mais de trouver une solution qui permette de transformer la croissance urbaine en un facteur de dynamisme économique et social, à l'instar de la plupart des autres régions du monde.

Notre analyse montre que le destin des ménages est intimement lié à la conjoncture économique en vigueur. Autant, ils ne peuvent que subir les impacts négatifs d'une récession, autant l'amélioration de leur niveau de vie dépend fortement de la dynamique au niveau macro-économique. Mais si la croissance constitue un impératif, il n'y a pas de recette miracle. Dans la majorité des pays, ni la libéralisation, ni l'ouverture commerciale, ni la décentralisation n'ont permis une véritable inversion de la trajectoire économique récessive du passé. De plus, la croissance ne suffit pas. Elle doit s'accompagner de politiques redistributives ambitieuses pour faire bénéficier les plus démunis et pour éviter la montée des inégalités. Pour faire face à ces défis, la reconstruction de l'Etat est une priorité absolue, à laquelle trop peu d'attention a été portée jusqu'à présent (Englebert, 2000). Ses défaillances ont en effet largement contribué à la dégradation continue de la situation économique des villes africaines. Sans être une panacée, le double

mouvement de démocratisation et de décentralisation ouvre des perspectives nouvelles en matière de "gouvernance urbaine". Parallèlement, la capacité d'épargne nationale étant insuffisante dans l'immense majorité des pays du continent, un renversement de la tendance à la baisse des flux d'aide publique internationale est incontournable.

BIBLIOGRAPHIE

Aerts J.J., Cogneau D., de Monchy G., Herrera J., Roubaud F. (2000), "*L'économie camerounaise : un espoir évanoui*", Karthala, col. Les Afriques, Paris, 287p.

Afristat (1998), "*Etat du système statistique dans les états membres d'Afristat. Rapport de synthèse de l'enquête réalisée en 1996*", Afristat, série Etudes n°1, Bamako.

Antoine Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2000), "*Contraints de rester jeune ! Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo*", Revue Autrepart (à paraître).

Banque Mondiale (1998) : "*Urban in the Regions. Snapshot of Sub-Saharan Africa : Regional urban statistics and Projections*". Mimeo.

Banque Mondiale (2000a), "*Can Africa claim the 21st century ?*", Washington.

Banque Mondiale (2000b), "*Combattre la pauvreté*", Rapport sur le développement dans le monde 2000/1, Washington.

Banque Mondiale (2000c) : "*Cities in transition*", World Bank Urban and Local Government Strategy, Washington, 155 p.

Berthélémy J.C., Söderling L. (2000), "*L'Afrique Emergente*", OCDE, Paris (à paraître).

Demery L. (1999), "*Poverty Dynamics in Africa : An Update*", Poverty Reduction and Social Development Unit, World Bank, Washington.

Dial (2000), "*Dynamique de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal*", Banque Mondiale, Paris (à paraître)

Easterly W., Levine R. (1997, "*Africa's growth tragedy : policies and ethnic divisions*", Quaterly Journal of Economics 112(4), 1203-1250.

Englebert P. (2000), "*Solving the Mystery of the AFRICA Dummy*", World Development, vol. 28 n°10, Pergamon, Washington, pp.1821-1835.

Grimm M., Guenard C., Mesplé-Somps S. (2000) : "*De l'évolution de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire. Une analyse sur quinze ans d'enquêtes ménages*", Dial, Paris (à paraître).

Hicks, J.F. (1998) : "*Enhancing the productivity of urban Africa*", World Bank, Conference paper, International Conference on Research Community for the Habitat Agenda, Forum of Researchers on human Settlements, Geneva, July 6-8, 1998.

Isted (1998) : “*Dynamique de l’urbanisation de l’Afrique au Sud du Sahara*”, sous la direction de Michel Arnaud, ISTED, Paris.

Kanbur R., Squire L. (1999), “ *The Evolution of the thinking about poverty: exploring the interactions* ”, Banque Mondiale.

Mahieu F.R. (1990), “ *Les fondements de la crise économique en Afrique* ”, L’Harmattan, Paris.

Myrdal G. (1968), “ *Asian Drama : An Inquiry Into the Poverty of Nations* ”, The 20th. Century Fund and Pantheon Books, New York.

Naudet J.D. (2000), “ *Les “ guignols de l’info ”. Réflexions sur la fragilité de l’information statistique* ”, in Jacob J.P. (dir), “ *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués* ”, Nouveaux Cahiers de l’IUED n°10, PUF, Paris, pp. 31-55.

Ravelosoa R., Roubaud F. (1998), “ *La dynamique de la consommation des ménages dans l’agglomération d’Antananarivo, 1965-1995 (Madagascar)* ”, Revue Autrepart, n°7, IRD, édition de l’Aube, Paris, pp. 63-87.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (1999), “ *La dynamique du marché du travail dans l’agglomération d’Antananarivo entre 1995 et 1999 : la croissance économique profite-t-elle aux ménages ?* ”, Revue Economie de Madagascar n°4, BCM/INSTAT, Madagascar, pp.103-137.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2000), “ *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache* ”, actes du séminaire “ *Comparaisons internationales de pauvreté* ”, INSEE/EUROSTAT/SUSR, 28p.

Roubaud F. (1994), “ *Dynamique du marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : la décennie perdue* ”, Revue Tiers-Monde, Tome XXXV, n°140, 4^{ème} trimestre, Paris, pp.751-778.

Sahn D., Stiefel D. (1999), “ *Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa* ”, Working Paper n°95, Cornell University, Ithaca.

Snerch S. (1994), “ *Pour préparer l’avenir de l’Afrique de l’Ouest : une vision à l’horizon 2020* ”, Synthèse de l’étude des perspectives à long terme en Afrique de l’Ouest, OCDE/BAD/CILLS, Paris.

World Bank (1994), “ *Adjustment in Africa : reforms, results and the road ahead* ”, Oxford University Press.